La baisse des prix des médicaments menacée

Compte Test - 2012-08-28 05:30:00 - Vu sur pharmacie.ma

Depuis sa nomination en tant que ministre de la Santé, El Hossein El Ouardi travaille sur plusieurs chantiers dans le but de faciliter l'accès aux offres de soins. L'un de ces grands chantiers est la mise en place de la Politique pharmaceutique nationale (PPN), dont l'un des axes phares est la baisse des prix des médicaments de 30 à 60%.

Comme il fallait s'y attendre, cette mesure a été accueillie avec soulagement par de larges pans de la population, mais elle a soulevé un tollé chez les pharmaciens d'officine. Se sentant lésés, ces derniers n'ont pas hésité à se retirer de la Commission consultative des Médicaments et des produits de santé (CCMPS).

Selon Aberrahim Derraji, pharmacien et fondateur des sites Pharmacies.ma et Medicament.ma, « dès que les représentants des pharmaciens ont pris connaissance de l'accord qui a été conclu entre le ministre de la Santé d'une part et les représentants de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP), de Maroc innovation santé (MIS) et l'Association marocaine du médicament générique (AMMG) d'autre part, les membres du bureau de la Fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc (FNSPM) et les représentants des deux conseils ordinaux ont annoncé leur intention de se retirer de la CCMPS. Leur décision a été motivée par la non-implication des pharmaciens d'officine dans les négociations avec les industriels ».

Et ce n'est qu'un mois plus tard que les deux parties semblent avoir repris le dialogue pour tenter de trouver une solution. En effet, la FNSPM a tenu une réunion, la semaine dernière, avec le ministre de la Santé dans laquelle ce dernier a nommé une nouvelle commission. Celle-ci regroupe les pharmaciens (Conseil national de l'ordre des pharmaciens, les conseils régionaux des pharmaciens d'officine du Nord et du Sud et la FNSPM) et trois représentants du ministère de la Santé.

« La qualité du médicament a un coût, et toute baisse des prix risque de la compromettre. L'accès aux médicaments dans toutes les régions du Maroc n'a pu se faire que grâce à un maillage exceptionnel des pharmacies. Or, une baisse trop brusque des prix des médicaments sans mesures compensatoires efficaces mettrait fatalement les pharmacies en difficulté et plus particulièrement les pharmacies rurales. Une désertification médicale inattendue compromettrait automatiquement l'accès aux soins dans ces régions», explique Mr Derraji. Et d'ajouter : «La PPN aura également un impact sur l'industrie pharmaceutique. Les nombreuses multinationales qui ont investi au Maroc ont, à leur tour, besoin de plus de visibilité et de cohérence dans la prise des décisions. Mais celui qui souffrira le plus d'une baisse, même minime, des prix du médicament, reste le pharmacien d'officine. Ce dernier qui perçoit moins de 10% de marge nette sur le médicament ne survivra certainement pas à une baisse non maîtrisée des prix».Consulter l'article